Mariage d'etnetta Senes

Le Vingt et sixieme juin mille sept cent dix et sept, le mariage accordé entre André Sinet de Toulon et habitant depuis long temps en le lieu de la garde, agé d'environ trente cinq ans, fils de feu Antoine et de feue Magdelaine Latine d'une part, et de Elisabeth Granille agée d'environ vingt et cinq ans, fille de Francois et de feue Claire Bourrande de la Valle de Toulon d'autre, a été celebré dans cette eglise parroissiale apres les trois publications faites et l'absolution en forme de cette, et addition faite de l'Eglise Cathedrale de Toulon en datte du vingt et cinquieme du present mois en presence de nous Curé et des parens et temoins requis et soussignés, apres avoir exigé l'un mutuel consentement, nous les avons mariés selon le Rit de notre sainte mere Eglise catholique apostolique et Romaine. Ita. Masseillet prêtre, Joseph Faty, Joseph Felix fut lien et honnoré Reynaud temoins ont signé apres moy. Reynoird Curé

Jassy. J. Jullien. D. Raigneud. Masseilles ptre.

honnoré giraud ne

honnoré giraud fils naturel et legitime de Joseph et de Therese Ranaille est né le six juillet mille sept cent dix et sept, et a été baptisé le huit par moy soussigné, le parrin a été pierre soulliant Faty et la marraine etnne Barrelière. le parrin a signé apres moy. Reynoird Curé. p Faty

Marianne Reneelle née

Le quinze juillet mille sept cent dix et sept, le mariage accordé entre pierre grisollet, agé d'environ vingt et deux ans, fils d'honnoré et de Claire gaubiere de la ville d'Hyeres d'une part, et de Marguerite Caballone, agée d'environ vingt mariage de pierre grisollet

Marianne Renelle fille naturelle et legitime de Louis et de Therese Masseilles, est née le vingt et huit juin mille sept cent dix et sept, et a été baptisée le vingt et neuf par moy soussigné le parrin a été Antoine Bourgat et la marraine Elisabeth Simonette qui ont lan ecrite. Joseph Faty a signé apres moy. Reynoird Curé. Jassy

Antoine Brun né

Antoine Brun fils naturel et legitime de Balthazard et de Marie Roulete est né le vingt et sept juin mille sept cent dix et sept, et a été baptisé le vingt et neuf par moy soussigné le parrin a été Francois galaquet et la marraine Marguerite Chabette les quelle qui ont lan ecrite le parrin a signé apres moy. Reynoird Curé. B Brun

Elisabeth pelisiere nee

Elisabeth pelisiere fille naturelle et legitime de Louis et d'Anne Renelle est née le vingt et neuf juin mille sept cent dix et sept, a été baptisée le trente par moy soussigné. le parrin a été Joseph Catême et la marraine Elisabeth Simonette. le parrin a signé apres moy. Reynoird Curé. Joseph Caréme

Mariage de Joseph estele

Le premier juillet mille sept cent dix et sept le mariage accordé entre Joseph estele agé d'environ vingt et deux ans, fils de feu honnoré et de feue Catherine Reboule d'une part, et de Magdelaine fidole, agée d'environ dix et huit ans,

fille de feu Jean et de feue Françoise Forbé tous de la Seyne lieu de la garde d'autre a été celebré dans cette eglise parroissiale apres les trois publications faites en presence de nous Curé et des parens et temoins requis et soussignés. apres avoir exigé l'un mutuel Consentement nous les avons mariés selon le Rit de notre sainte mere Eglise Catholique et Apostolique et Romaine. Ita. Masseillet prêtre, Joseph Faty, Joseph Felix fut lien et honnoré Reynaud temoins ont signé apres moy. Reynoird Curé

Jassy. J. Jullien. D. Raigneud. Masseilles ptre.

pierre ferrat. B Jullien. Faty